UNIVERSITÉ DE GENÈVE
FACULTÉ DES LETTRES

LE DEPARTEMENT DE LANGUE ET LITTERATURE FRANÇAISES MODERNES

met au concours deux postes distincts, à charge partielle (25% chacun), de :

Chargé-e de cours en dissertation littéraire et argumentations critiques

Titre exigé et expérience professionnelle :

- Être titulaire d'un doctorat ès lettres dans le domaine de la littérature française
- Bénéficier d'une expérience de l'enseignement universitaire
- Etre en mesure de collaborer aux activités d'enseignement et de recherche du Département de langue et de littérature françaises modernes

Cahier des charges :
Postes à 25 % chacun. Outre son activité personnelle de recherche, le ou la candidat-e assure des tâches d'enseignement (2 heures hebdomadaires en BA) et d'encadrement pédagogique. Il ou elle participe à la préparation de colloques organisés dans le cadre du département.

Entrée en fonction : 1er février 2021.

Durée du mandat :
Art. 141 du règlement du personnel de l'Université de Genève : "Le chargé de cours est nommé pour une première période de 3 ans au maximum; la nomination est renouvelable pour des périodes successives de 3 ans au maximum".

Traitement :
Classe 23/00 à 23/22 (Frs 120'894.-- à Frs 163'452.-- par an à temps plein).

Prévoyance sociale :
Les enseignant-es de l'Université de Genève sont obligatoirement affilié-es à la Caisse de prévoyance CPEG de l'Etat de Genève

Documents et délai requis pour le dépôt des candidatures:

- Lettre de candidature
- Curriculum vitae
- Copie du diplôme de licence ou de maîtrise
- Copie du diplôme de doctorat (ou attestation du dépôt de la thèse, si la soutenance n'a pas eu lieu avant le 30 juin 2020)
- Copie du rapport de thèse (ou équivalent) ou de la thèse de doctorat

à envoyer par email **avant le 30 juin 2020** à l'adresse suivante: secretariat-framo@unige.ch

Dans une perspective de parité, l'Université encourage les candidatures du sexe sous-représenté.